

Histoire de la CSEEE en détail

Au commencement : une grande aventure entre des hommes et une énergie !

L'histoire de la CSEEE débute en 1881, date à laquelle fût créée la Chambre Syndicale des entrepreneurs de sonneries électriques, à air, porte-voix et paratonnerres. A l'origine, l'électricité n'avait pas la place qu'elle a aujourd'hui et se limitait à des applications qui reflétaient bien les préoccupations du moment. Pensons à la petite révolution que pouvait constituer l'arrivée de l'éclairage électrique dans un foyer !

Le succès très rapide de la nouvelle énergie " l'électricité " amena à modifier très rapidement l'appellation du syndicat qui devint au début du XXème siècle la " Chambre Syndicale des Entrepreneurs et Constructeurs Electriciens ".

Rapidement se fit sentir la nécessité d'une organisation de la profession fondée sur une représentation territoriale. C'est alors que les responsables de la Chambre Syndicale prirent l'initiative de créer, vers 1924, le Syndicat Général des Installateurs Electriciens Français qui allait devenir, en 1945, la Fédération Nationale de l'Equipement Electrique.

De ce fait, la Chambre Syndicale décida d'exercer ses missions à l'échelle de la région parisienne et prit d'ailleurs, la dénomination de Chambre Syndicale de l'Entreprise d'Equipement Electrique de Paris.

L'adoption de la dénomination actuelle de Chambre Syndicale des Entreprises d'Equipement Electrique de Paris et sa région date de 1960. Elle précède de peu la loi du 10 juillet 1964 qui a établi les nouvelles structures de la région parisienne et le redéploiement de ses départements, un ensemble qui a reçu le nom d'Ile de France avec la loi du 6 mai 1976.

En 1987, la CSEEE se dote d'une nouvelle identité graphique et notamment d'un logo CSEEE. Elle évoluera de nouveau en 2007 pour refléter notamment l'évolution vers le service et l'efficacité énergétique. Aujourd'hui, à l'heure où l'énergie électrique est devenue omniprésente, où les réseaux de puissance et d'information se panachent pour inventer les applications de demain, les entreprises continuent avec leur Chambre Syndicale, à s'inspirer de l'esprit d'entreprise des premiers pionniers. Plus que jamais, l'avenir est électrique !



Contact 1939

